

## Communiqué de presse

# « Mon espace santé » : lancement d'une campagne péi pour promouvoir le carnet de santé numérique



Du 6 au 19 mars, l'ARS La Réunion, l'Assurance Maladie et TESIS lancent une campagne péi pour encourager les Réunionnais à activer Mon espace santé, le nouveau carnet de santé numérique : « **Lé facile, aktiv a li !** ».

830 000 Réunionnais sont concernés par ce service numérique sécurisé, qui peut être activé en ligne ou via l'application mobile, pour simplifier la gestion de leur dossier médical et partager des informations avec leurs professionnels de santé en toute confidentialité. Pour informer et accompagner la population, en plus de la campagne de communication, des équipes dédiées tiendront des stands dans toute l'île du 8 au 18 mars.

## La campagne « Lé facile, aktiv a li ! »

La campagne va se dérouler du 6 au 19 mars 2023 pour promouvoir Mon espace santé auprès du grand public réunionnais.

## Les outils de la campagne

### • Des spots TV

5 vidéos ont été réalisées et suivent le personnage de M. Gayar au cours de différents rendez-vous médicaux pour illustrer les avantages de Mon espace santé.

- Chaque saynète illustre une difficulté rencontrée couramment par les usagers dans leur parcours de soin : documents de santé perdus ou oubliés, impossibilité de se souvenir du nom d'un traitement, etc. M. Gayar découvre alors les bénéfiques pratiques de Mon espace santé, et obtient des réponses à ses questions sur la confidentialité de ses informations.
- Chaque spot s'achève avec une information-clé, et une invitation à se rendre sur monespacesanté.fr pour activer le service et bénéficier de toutes ses fonctionnalités.

### • Des affiches diffusées chez les professionnels de santé

- Des spots et publi-reportages diffusés en radio, accompagnés d'interventions d'experts de l'Assurance Maladie et de l'ARS sur les chaînes RTL/Antenne Réunion qui répondront aux questions que se posent les réunionnais sur Mon espace santé.

### • Un relai sur les réseaux sociaux et les principaux sites d'informations



## Un accompagnement au plus près des Réunionnais

Pour répondre aux questions des usagers et les accompagner dans la prise en main du service, des équipes de l'Assurance Maladie, de l'ARS La Réunion et du GCS TESIS vont aller à la rencontre des réunionnais du 8 au 16 mars.

8 journées d'information sont prévues : au sein des hôpitaux, dans les services publics et dans les galeries commerciales.

### Planning des rendez-vous

#### NORD

- 08/03, de 10h à 16h : Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Bellepierre, St-Denis
- 09/03, de 8h30 à 11h30 : Conseil Régional, St-Denis
- 09/03, de 12h15 à 15h15 : Université de La Réunion (CROUS), St-Denis
- 10/03, de 10h à 17h : Galerie Commerciale Grand Nord, Ste-Clotilde

#### EST

- 11/03, de 10h à 17h : Galerie Commerciale Grand Est, Ste-Suzanne

#### OUEST

- 17/03, de 10h à 16h : Centre Hospitalier Ouest Réunion (CHOR), St-Paul
- 18/03, de 10h à 17h : Galerie Commerciale Cap Sacré-Cœur, Le Port

#### SUD

- 15/03, de 10h à 12h : CAF St-Pierre
- 15/03, de 13h à 17h : Galerie Commerciale Casabona, St-Pierre
- 16/03, de 10h à 16h : Centre Hospitalier Universitaire de St-Pierre

## L'essentiel sur Mon espace santé

Mon espace santé est un service numérique sécurisé de l'Assurance Maladie disponible en ligne ou sur application mobile, qui est généralisé en France depuis le mois de juillet 2022. Destiné aux usagers, il leur permet de stocker une copie de leurs documents médicaux et de les partager avec leurs professionnels de santé en toute confidentialité. Il autorise également la consultation des documents médicaux alimentés par ces professionnels.

## Les services de Mon espace santé

- **Messagerie sécurisée usagers** : échange de données de santé de manière sécurisée entre professionnels de santé et patients. C'est le professionnel de santé qui initie l'échange.
- **Gestion de la confidentialité** : traçabilité des accès par les professionnels, blocage ou autorisation nominative des professionnels, paramètres de l'accès en urgence, possibilité de masquer des documents sensibles, intimes ou privés, etc.
- **Profil santé** : permet de renseigner des informations sur son état de santé (maladies, allergies, traitements, etc.)
- **Store** : une liste d'applications santé certifiées par le Ministère de la Santé et de la Prévention

Il est donc très important pour les patients d'activer "Mon Espace Santé" afin de faciliter et sécuriser leur parcours de soins.

## Les avantages de Mon espace santé

Véritable boîte à outils au service des professionnels de santé, du médico-social et de leurs patients, Mon espace santé offre de nombreux avantages :

### Sécurité renforcée

Tous les échanges et les données médicales qui passent par Mon espace santé sont sécurisés et restent confidentiels.

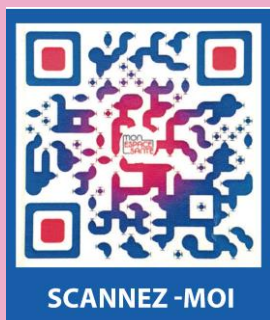
### Dossier Médical Partagé (DMP)

Grâce au DMP, un professionnel de santé de l'équipe de prise en charge du patient peut consulter l'ensemble des documents déposés par d'autres professionnels de santé ou par le patient lui-même.

## Comment activer Mon espace santé ?

Munissez-vous de votre carte Vitale, puis :

- **Rendez-vous sur internet :**  
<https://www.monespacesante.fr/>
- **Ou téléchargez l'application sur Playstore**



### Besoin d'aide ?

Appelez gratuitement le numéro gratuit 34 22 pour bénéficier d'un accompagnement ou pour obtenir des réponses du lundi au vendredi, de 11h30 à 20h30.

**Vous pouvez aussi être accompagné par un médiateur numérique. Renseignez-vous auprès de votre mairie.**